

L'Ile des Landes

par M.-Th. OLLIVIER et V. SCHRICKE

SITUATION GEOGRAPHIQUE (Fig. 1)

L'île des Landes est située dans la partie la plus occidentale de la Baie du Mont Saint-Michel, à proximité de la Pointe du Grouin, en Cancale, dont elle est séparée par le chenal de Vieille-Rivière. Orientée N.N.E.-S.S.O., sa longueur est d'environ 1,200 km et sa plus grande largeur ne dépasse guère les 200 m. La face ouest et la partie nord de l'île, largement exposées aux vents dominants et aux violents courants de marée, ont une physionomie bien différente de la face est et de la partie sud tant au point de vue relief que végétation.

STATUT DE LA RESERVE

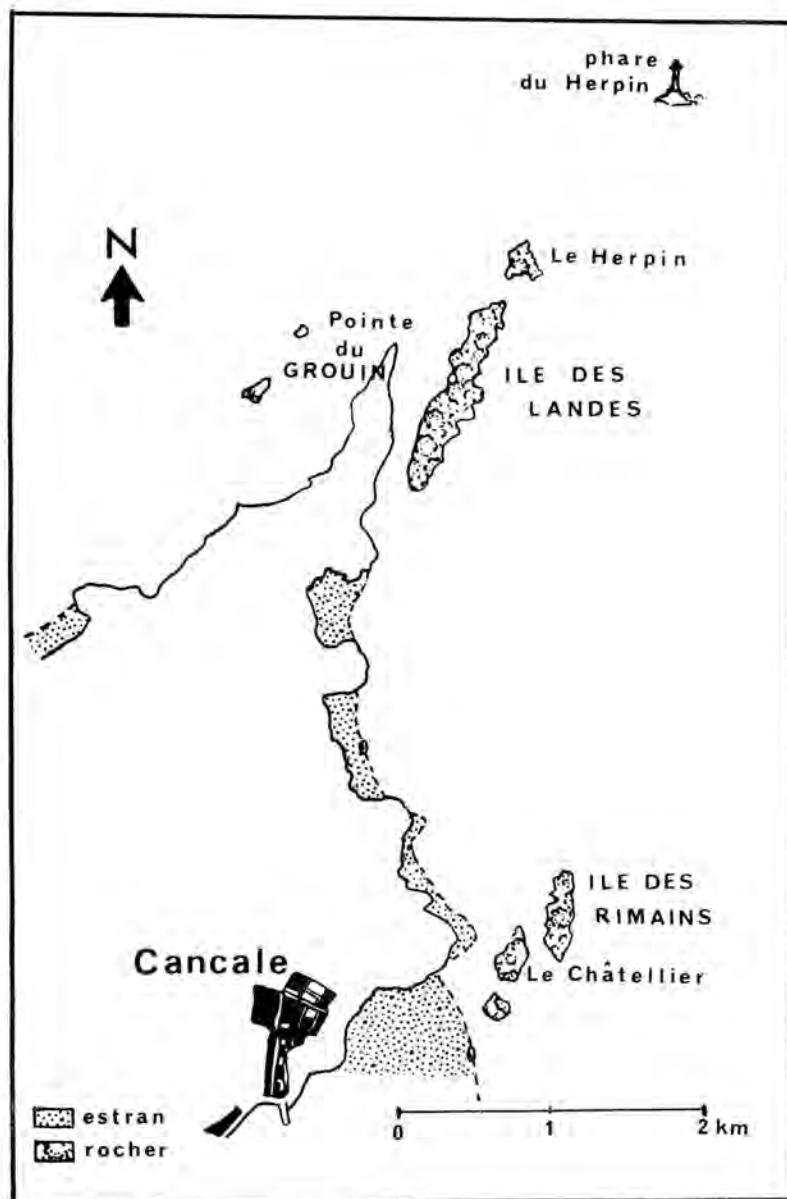
Aujourd'hui inhabitée, quelques ruines, notamment au N.E. de l'île, témoignent d'une activité humaine passée : les murets de pierre représentent les vestiges d'anciennes constructions militaires du temps de Vauban. L'île des Landes est l'une des plus anciennes réserve de la S.E.P.N.B., puisque, dès 1958, son propriétaire, M. M. LAURENT, donna son accord pour sa mise en réserve. Une convention fut signée en 1961 et R. LAMI, directeur du laboratoire maritime du Museum d'Histoire Naturelle à Dinard, en assura alors la conservation. Actuellement la gestion est toujours confiée à la S.E.P.N.B., le Conservateur est chargé de suivre l'évolution de la réserve, et localement un garde en assure la surveillance (M. J.-M. SIMON, Pointe du Grouin, Cancale).

LA VEGETATION DE L'ILE

Les groupements végétaux ont été décrits par LAMI (1958), GEHU-FRANCK (1961) ; nous en rappellerons les caractères essentiels. Les pointements rocheux escarpés de l'extrémité nord, ainsi que les gros blocs de gneiss et micaschistes qui forment la crête de l'île sont totalement dépourvus de phanérogames. Depuis le niveau des pleines mers des marées de vive-eau, marqué par les ceintures de lichens, jusqu'au sommet de l'île, la végétation présente une zonation verticale traduisant l'influence des embruns, l'épaisseur et la composition physico-chimique du sol.

1) La face ouest.

La végétation est très clairsemée en raison de son orientation et du relief à pic : quelques *Armeria maritima* et *Crithmum mari-*



timum, la pelouse à Fétuques (petite Graminée) dans les zones où le sol se développe.

2) *La face est et la partie sud.*

Elles montrent une plus grande diversité floristique fonction des conditions climatiques moins rudes et d'une topographie plus douce.

— un faciès à *Beta maritima* (Bette) accompagné d'espèces halonitrophiles, est localisé à l'extrémité N.E. de l'île, où la Mauve royale (*Lavatera arborea*) est présente.

— une végétation herbacée plus haute couvre le versant est. Ce sont les pelouses à dominance de Graminées (Fétuques et Dactyles), puis à mi-pente les faciès à *Pteris aquilina* (Fougère aigle), associée à *Teucrium scorodonia* (Germandrée), *Ulex europaeus* (Ajonc d'Europe), *Endymion* sp., *Rumex* sp., *Trifolium* sp. (trèfle), *Rubus* sp. (ronces), *Silene* sp., *Urtica dioica* (ortie), *Hedera helix* (lierre)...

— vers le sommet de l'île, les blocs rocaillieux sont couverts de lierre.

L'AVIFAUNE NICHEUSE : EFFECTIF ET EVOLUTION

Six espèces nichent sur l'île des Landes. Ce sont : le Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*), le Cormoran huppé (*Phalacrocorax aristotelis*), le Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*), le Goéland argenté (*Larus argentatus*), le Goéland brun (*Larus fuscus*), et le Goéland marin (*L. marinus*).

Le Tadorne de Belon

Il est signalé en extension dans la région depuis 1935 par le Dr J. OBERTHUR. Présente sur l'île des Landes depuis de nombreuses années, cette espèce montre une augmentation de son effectif depuis 1975. Les individus ont été dénombrés nageant sur l'eau du côté est de l'île, et les nids trouvés dans la partie sud-est, dans les fourrés de fougères et de lierre, confirmant les observations de BROSSELIN en 1959.

Le Cormoran huppé

L'effectif nicheur du Cormoran huppé sur l'île des Landes croît depuis 1970, malgré une chute entre 1975 et 1977 (peut-être due en partie à une sous-estimation du nombre des nids). La majorité des nids est sur le versant ouest (152 en 1979). De même, CAMBERLEIN (1978) compte 128 nids sur ce versant où le Cormoran huppé trouve les nombreuses anfractuosités rocheuses favorables à l'édification de son nid.

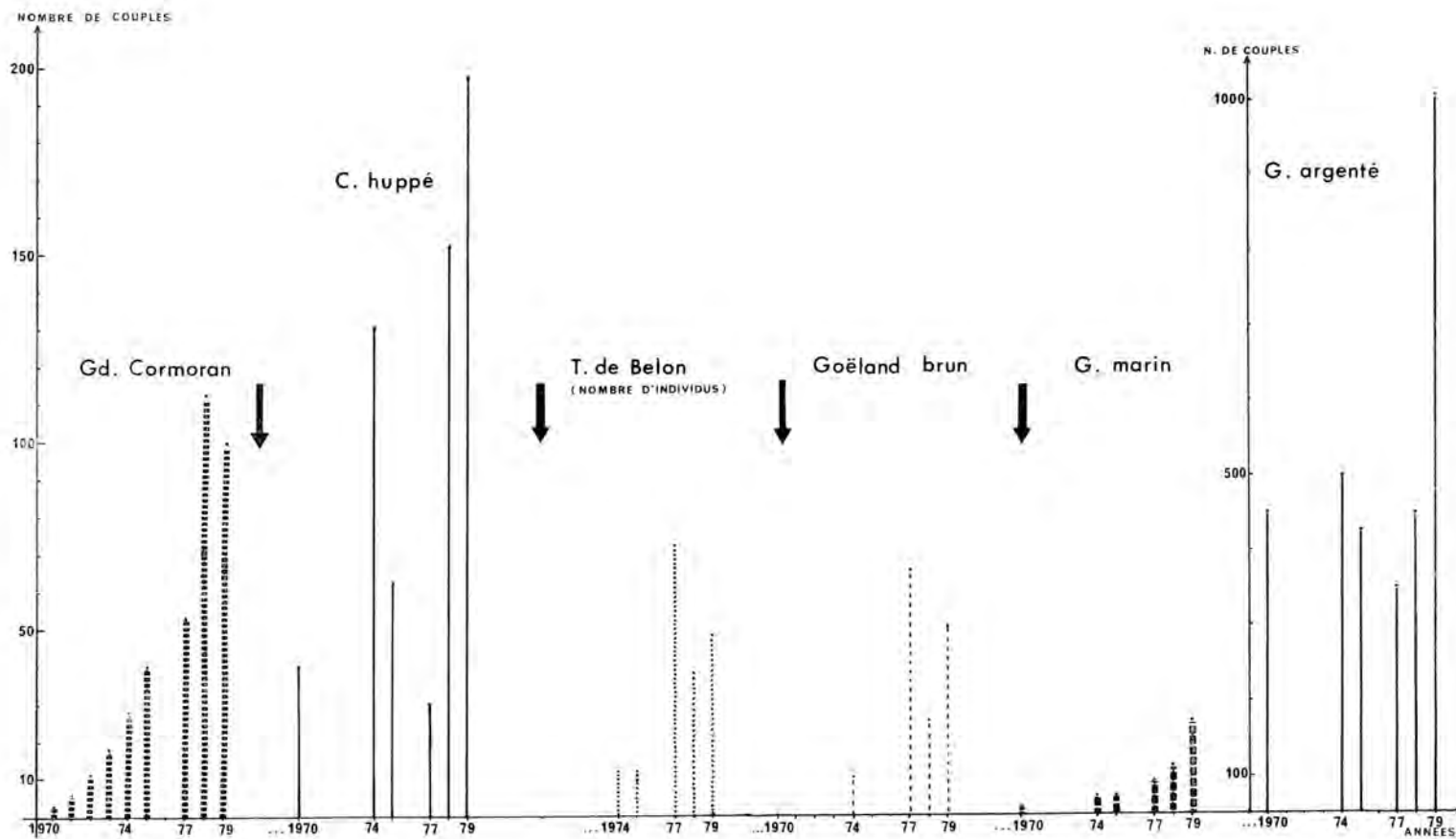
Le Grand Cormoran

L'implantation de cette espèce sur l'île date de 1970. Ce secteur d'Ille-et-Vilaine représente le seul site de reproduction de cet oiseau en Bretagne (MONNAT, com. orale). La population nicheuse s'est accrue régulièrement de 1970 à 1977 puis a doublé en 1978. Cette augmentation brutale laisse supposer un taux d'accroissement annuel bien supérieur à celui enregistré généralement chez les populations des îles britanniques (4 à 15 %) et ne peut s'expliquer que par l'arrivée d'individus provenant des colonies des îles anglo-normandes (Chausey en particulier) (MONNAT, com. orale). Les données de 1979 semblent traduire une stabilité de l'effectif dont les causes sont encore inconnues (potentialités d'accueil proches de la saturation ?). Cette espèce occupe essentiellement le sommet de l'île (platiers, crêtes rocheuses).

TABLEAU 1. — Effectifs des espèces nicheuses, exprimés en nombre de couples,
à l'exception du Tadorne (nombre d'individus)

année espèces	1957	1959	1960	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1977	1978	1979
Tadorne de Belon	7	24 3 nids	30 2 nids					12 3 nids	12 3 nids	72	38	48 10 nids
Cormoran huppé		4	3	30-50				130	62	30	152	197
Grand Cormoran				3	6	10-12	18	28	40	53	113	100
G. argenté		3-400	400					500	428	360	450	1011
G. marin		2	1	2				5	5	9	13	25
G. brun		4	5	+				10		65	20-30	50

+ : espèce présente non recensée.



Le Goéland argenté

Cette espèce est de loin la plus abondante. Elle a été observée dès 1923 par LAMI. L'effectif nicheur, stable jusqu'en 1978, a doublé en 1979 où la population atteint 1 000 couples. La colonie niche sur les parties moyennes et basses de l'île et se répartit à peu près également sur les deux versants.

Le Goéland marin

Bien que ses effectifs soient faibles, on note depuis 1975 une sensible et constante augmentation de la population, phénomène qui se ressent actuellement sur l'ensemble de la Bretagne (CAMBERLEIN, 1979). La grande majorité des nids est localisée dans la partie nord-est de l'île au voisinage des ruines (végétation de graminées et de *Beta maritima*).

Le Goéland brun

Il est difficile de tirer des enseignements sur la tendance évolutive de la population dont l'effectif fluctue entre 10 et 60 couples depuis plusieurs années. Cette espèce utilise sensiblement le même site de reproduction que le Goéland argenté.

ORIGINALITE DE LA RESERVE

L'île des Landes, située à proximité de la Baie du Mont Saint-Michel, accueille la seule colonie nicheuse de Grand Cormoran en Bretagne (100 couples en 1979) et constitue par ses caractéristiques (structure de la végétation, accès difficile) un site privilégié de reproduction pour le Tadorne de Belon.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BABIN C. (1970) - Les Réserves d'Ille-et-Vilaine. *Penn ar Bed*, n° 61 : 319-321.
- BRIEN Y. (1970) - Statut actuel des oiseaux marins nicheurs en Bretagne. VIII. Mise au point en 1970 : visites récentes et état actuel des effectifs par localité. *Ar Vran*, t. 3 (4) : 168-178.
- BROSSELIN M. (1959) - Observations ornithologiques et baguages aux environs de Saint-Malo en 1959. *Bull. Lab. maritime Museum Dinard*, fasc. 45 : 45-49.
- CAMBERLEIN G. et FLOTTE D. (1979) - Le Goéland argenté en Bretagne, étude démographique et gestion de populations. *Penn ar Bed*, vol. 12, fasc. 3 : 89-115.
- GEHU J.-M. et GEHU-FRANCK J. (1961) - Recherches sur la végétation et le sol de la réserve de l'île des Landes (I.-et-V.), et de quelques îlots de la côte Nord-Bretagne. Incidences de l'avifaune marine sur la flore. *Bull. Lab. maritime Museum Dinard*, fasc. 47 : 19-57.
- LAMI R. (1958) - Création de deux réserves botaniques et zoologiques en Ille-et-Vilaine. *Penn ar Bed*, n° 15 : 17-19.
- MONNAT J.-Y. (1973) - Statut actuel des oiseaux marins nicheurs en Bretagne. *Ar Vran*, t. 6 (3) : 147-160.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé aux recensements, en particulier MM. BOURGAUT (Y.), LEFEUVRE (J.-C.), LE GARFF (B.), LE LANNIC (J.), PUSTOC (F.).